

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**6 MAI 2013
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 6 mai 2013, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

MOMENT DE RECUEILLEMENT

Monsieur le maire Martin Damphousse confirme l'ajout à l'ordre du jour du point suivant :

39. Assises annuelles 2013 – UMQ Délégation et autorisation de dépenses

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Nature des modifications proposées à la réglementation sur le bruit par le règlement 529-6
- Parc visé par le projet de règlement 707-46
- Nature des emprunts temporaires

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

2013-176 Approbation procès-verbal de la séance générale du 8 avril 2013

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 8 avril 2013 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2013-177 Approbation procès-verbal de la séance spéciale du 22 avril 2013

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 22 avril 2013 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

2013-178 Approbation des comptes – avril 2013

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière adjointe pour le mois d'avril 2013 :

Fonds d'administration : 1 925 539.20 \$
(Chèques numéros 11658 à 11744 et 11745 à 11854, paiements par débit direct et paiements électroniques)

Fonds des dépenses en immobilisation : 102 702.96 \$
(Chèques numéros 1198 à 1213)

Certificat de la trésorière numéro 2404

Adoptée.

RÈGLEMENTS

A-2013-19 Avis de motion - Règlement 529-6 modifiant le règlement 529 concernant les nuisances afin de modifier les dispositions relatives aux nuisances par le bruit et l'offre et l'exposition en vente de produits sur le domaine public

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 529-6 modifiant le règlement 529 concernant les nuisances afin de modifier les dispositions relatives aux nuisances par le bruit et l'offre et l'exposition en vente de produits sur le domaine public.

A-2013-20 Avis de motion - Règlement 731-1 modifiant le règlement 731 afin de retirer la clause de paiement comptant

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 731-1 modifiant le règlement 731 afin de retirer la clause de paiement comptant.

A-2013-21 Avis de motion – Règlement 707-46 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer une nouvelle zone P-582 à même la zone H-520 et de définir la ligne arrière (de terrain) de certaines propriétés situées dans la zone H-520

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Francis Rinfret

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-46 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer une nouvelle zone P-582 à même la zone H-520 et de définir la ligne arrière (de terrain) de certaines propriétés situées dans la zone H-520.

2013-179 Adoption – Premier projet de règlement 707-46 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer une nouvelle zone P-582 à même la zone H-520 et de définir la ligne arrière (de terrain) de certaines propriétés situées dans la zone H-520

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-46 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de créer une nouvelle zone P-582 à même la zone H-520 et de définir la ligne arrière (de terrain) de certaines propriétés situées dans la zone H-520 soit et est adopté.

Adoptée.

2013-180 Adoption – Règlement 479-9 modifiant le règlement 479 sur le régime de retraite des employés de la Ville de Varennes afin d'actualiser ce régime

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 479-9 modifiant le règlement 479 sur le régime de retraite des employés de la Ville de Varennes afin d'actualiser ce régime.

Adoptée.

2013-181 Adoption – Règlement 534-38 modifiant le règlement 534 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'installer des panneaux d'arrêts à l'intersection du chemin du Petit-Bois et de la rue Jules-Phaneuf et d'interdire le stationnement face aux boîtes postales situées sur la rue de la Tasserie

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 534-38 modifiant le règlement 534 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'installer des panneaux d'arrêts à l'intersection du chemin du Petit-Bois et de la rue Jules-Phaneuf et d'interdire le stationnement face aux boîtes postales situées sur la rue de la Tasserie.

Adoptée.

2013-182 Adoption – Règlement 534-39 modifiant le règlement 534 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'abaisser la vitesse permise sur une partie de la montée de la Baronnie

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 534-39 modifiant le règlement 534 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'abaisser la vitesse permise sur une partie de la montée de la Baronnie.

Adoptée.

2013-183 Adoption – Règlement 649-1 modifiant le règlement 649 décrétant le tarif des rémunérations payables lors de la tenue des élections ou de référendums

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 649-1 modifiant le règlement 649 décrétant le tarif des rémunérations payables lors de la tenue des élections ou de référendums.

Adoptée.

2013-184 Adoption – Règlement 784-1 modifiant le règlement 784 afin de modifier la tarification des logements complémentaires

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 784-1 modifiant le règlement 784 afin de modifier la tarification des logements complémentaires.

Adoptée.

2013-185 Règlement numéro 786
Refinancement du solde non-amorti des règlements numéros 553, 554, 555, 557, 568, 619, 663, 664, 667, 678 et 692
Emprunt temporaire
Banque Nationale Groupe financier

Considérant que le règlement 786 décrétant le refinancement du solde non-amorti des règlements numéros 553, 554, 555, 557, 568, 619, 663, 664, 667, 678 et 692 et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n'excédant pas 44 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 22 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 44 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

Adoptée.

2013-186 Règlement numéro 794
Travaux aménagement parc Saint-Charles
Emprunt temporaire
Banque Nationale Groupe financier

Considérant que le règlement 794 décrétant des travaux d'aménagement au parc Saint-Charles et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n'excédant pas 350 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 24 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 350 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

Adoptée.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2013-187 Projet d'aménagement du talus route 132
(Travaux de plantation)
Services paysagers Dominique Fillion

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour le projet d'aménagement du talus route 132;

Considérant la réception de trois (3) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 29 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, *Service paysager Dominique Fillion*, de St-Basile-le-Grand, pour le projet d'aménagement du talus route 132 (Travaux de plantation), pour un montant total de 83 661.55 \$ taxes incluses. Cette dépense est imputable au fonds d'administration conditionnellement à un transfert budgétaire de 23 600 \$ préparé par la trésorière et retrouvé en annexe des présentes.

Certificat de la trésorière numéro 2406

Adoptée.

2013-188 Acquisition d'un camion neuf 10 roues sans équipement et immatriculé
Globocam Rive-Sud

Considérant l'appel d'offres publique pour l'acquisition d'un camion neuf 10 roues sans équipement et immatriculé;

Considérant la réception de deux (2) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 29 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, *Globocam Rive-Sud*, de Boucherville, pour l'acquisition d'un camion neuf 10 roues sans équipement et immatriculé, pour un montant total de 122 585 \$ plus taxes, incluant un montant de 2 487.98 \$ pour l'immatriculation. Cette dépense est imputable au fonds de roulement avec remboursement sur cinq (5) ans à compter de 2014.

Certificat de la trésorière numéro 2410

Adoptée.

2013-189 Travaux de réparations et corrections de pavage 2013 – Secteurs urbain et rural
Les entreprises Nord construction (1962) inc.

Considérant l'appel d'offres public pour les travaux de réparations et corrections de pavage 2013 – Secteurs urbain et rural;

Considérant la réception de sept (7) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service du génie en date du 30 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, *Les entreprises Nord construction (1962) inc.*, de Longueuil, pour les travaux de réparations et corrections de pavage 2013 – Secteurs urbain et rural, pour un montant total de 228 261.07 \$ taxes incluses. Cette dépense est imputable au fonds d'administration conditionnellement au transfert budgétaire de 17 625 \$.

Certificat de la trésorière numéro 2408

Adoptée.

**2013-190 Peinture des poutrelles et pontage d'acier de l'aire des bassins du complexe aquatique
*Les peintres Clo-mar inc.***

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la peinture des poutrelles et pontage d'acier de l'aire des bassins du complexe aquatique;

Considérant la réception de deux (2) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service du génie en date du 1^{er} mai 2013;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, *Les peintres Clo-mar inc.* de Varennes, pour la peinture des poutrelles et pontage d'acier de l'aire des bassins du complexe aquatique, pour un montant total de 88 530.75 \$ taxes incluses. Cette dépense est imputable au règlement 788.

Certificat de la trésorière numéro 2407

Adoptée.

**2013-191 Réhabilitation sans tranchée d'une conduite d'eau potable par la technique de chemisage/gainage interne sur la rue Dalpé
*Aquaréhab inc.***

Considérant l'appel d'offres public pour la réhabilitation sans tranchée d'une conduite d'eau potable par la technique de chemisage/gainage interne sur la rue Dalpé;

Considérant l'octroi à J. Dufresne asphalt Ltée par la résolution 2013-095 conditionnellement à l'obtention de sa certification BNQ avant l'exécution des travaux;

Considérant que J. Dufresne Asphalt Ltée n'a pas reçu cette certification dans les délais prescrits et son désistement;

Considérant en conséquence sa non-conformité aux conditions de l'appel d'offres;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service du génie en date du 29 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, *Aquaréhab inc.* de Laval, pour les travaux de réhabilitation sans tranchée d'une conduite d'eau potable par la technique de chemisage/gainage interne sur la rue Dalpé, pour un montant total de 556 823.93 \$ taxes incluses. Cette dépense est imputable au règlement 787.

Certificat de la trésorière numéro 2405

Adoptée.

**2013-192 Achat d'une cuisinière au Centre communautaire
G. Doyon cuisine inc.**

Considérant la recherche de prix pour l'achat d'une deuxième cuisinière au Centre communautaire;

Considérant la réception de prix de (3) fournisseurs ;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 19 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat à *G. Doyon cuisine inc.*, de Brossard, pour l'achat d'une cuisinière au Centre communautaire, pour un montant total de 5 038.20 \$ taxes incluses. Cette dépense est imputable au fonds de roulement et le remboursement de cette somme s'effectuera sur cinq (5) ans à compter de 2014.

Certificat de la trésorière numéro 2403

Adoptée.

**2013-193 Autorisation de signature
Entente de services – Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu
inc.**

Considérant les dispositions de l'article 573.3.3, alinéa 2.1 de la Loi sur les cités et Villes;

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le Maire Martin Damphousse et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente de services à intervenir entre Les Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu inc. et la Ville de Varennes; tel entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2013-194 Subvention annuelle
Association des Enfants et Adultes Handicapés de Boucherville et
Varenes**

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 5 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise la trésorière à remettre à l'Association des Enfants et Adultes Handicapés de Boucherville et Varenes la subvention prévue au montant de 12 000 \$ pour 2013.

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2013-195 Autorisation de signature
Actes de servitude rue du Saint-Laurent**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le Maire Martin Damphousse et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varenes, les actes de servitude à intervenir entre les propriétaires des immeubles concernés et la Ville de Varenes; tels actes sont annexés à la présente comme si au long reproduits.

Adoptée.

**2013-196 Autorisation de signature
Protocole d'entente - Application du programme Habitation Durable
Ville de Victoriaville et Ville de Varenes**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le Maire Martin Damphousse, à signer, pour et au nom de la Ville de Varenes, le protocole d'entente entre la Ville de Victoriaville et la Ville de Varenes; tel protocole d'entente est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2013-197 Autorisation de signature
Acte de servitude, rue de l'Aqueduc - prolongement des infrastructures**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le Maire Martin Damphousse et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de servitude à intervenir entre 4432801 Canada inc., Les habitations Java inc. et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2013-198 Autorisation de signature
Acte de vente de terrain – Entre 142383 Canada inc. et la Ville de Varennes**

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente entre 142383 Canada inc. et la Ville de Varennes.

D'autoriser la vente du terrain au montant de 6 000 \$ tel que proposé au rapport de Marc Jutras, évaluateurs agréés. Les frais de notaire, publication et autres sont à la charge de l'acheteur.

Adoptée.

**2013-199 Appel d'offres services professionnels en laboratoire
Construction de la nouvelle bibliothèque
Approbation des critères et exigences**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la grille de pointage, les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un appel d'offres de services professionnels de laboratoire pour la construction de la nouvelle bibliothèque.

Adoptée.

**2013-200 Appel d'offres services professionnels
Construction de deux (2) rues dans le Novoparc
Approbation des critères et exigences**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la grille de pointage, les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un appel d'offres afin de retenir les services professionnels pour la conception de plans, de devis et la surveillance des futures rues du Novoparc.

Adoptée.

**2013-201 Appel d'offres - Acquisition de module de jeux parc de la Commune
Approbation des critères et exigences**

Considérant les dispositions de l'article 573.1.0.1 de la Loi sur les cités et villes;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la grille de pointage, les critères de qualité et leur pondération qui sont annexés à la présente pour un appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'une structure de jeux au parc de la Commune.

Adoptée.

**2013-202 Utilisation de la rampe de mise à l'eau
Autorisation à l'entreprise NAVARK – Croisières feux
d'artifice 2013**

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 30 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes autorise l'entreprise NAVARK à utiliser gratuitement la rampe de mise à l'eau du parc de la Commune afin de permettre la réalisation des croisières feux d'artifice 2013;

Que l'accès se limitera aux trois (3) capitaines, soit messieurs Normand Noël, Martin Gagné et Gilles Tanguay;

D'autoriser, à cet effet, l'émission d'un laissez-passer pour la saison 2013.

Adoptée.

**2013-203 Utilisation de la rampe de mise à l'eau
Autorisation à l'équipe de recherches de l'UQÀM**

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 23 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes autorise l'équipe de recherches de l'UQÀM sur les Bernaches du Canada et les goélands à becs cerclé à utiliser gratuitement la rampe de mise à l'eau du parc de la Commune afin de poursuivre ses projets de recherches;

D'autoriser, à cet effet, l'émission de deux (2) laissez-passer pour la saison 2013.

Adoptée.

**2013-204 Autorisation de dépense au Fonds de parcs et terrains de jeux
Aménagement d'un circuit ludique pour enfants – parc Pierre-Boucher
(Modification de l'investissement)**

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 1^{er} mai 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil autorise une enveloppe budgétaire de 80 000 \$ afin de consolider l'aménagement du parc Pierre-Boucher pour un concept de mini-piste cyclable ainsi que des travaux de plantations et d'aménagement du terrain.

Ces dépenses sont affectées au Fonds de parcs et terrains de jeux.

Certificat de la trésorière numéro 2409

Adoptée.

**2013-205 Modification contractuelle – Surveillance supplémentaire
Revitalisation de la rue Sainte-Anne – Vieux-Varenes
AXOR Experts-Conseils**

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raisons de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle), afin d'octroyer une somme additionnelle de 80 000 \$, plus taxes, au contrat attribué à AXOR Experts-Conseils par la résolution 2008-179 et modifiée par les résolutions mentionnées dans le rapport de modification contractuelle, pour le contrat revitalisation de la rue Sainte-Anne – Vieux-Varenes, selon l'annexe jointe à la présente comme si au long reproduite.

Certificat de la trésorière numéro 2411

Adoptée.

2013-206 Demande de transferts budgétaires 2013

Considérant que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter des transferts budgétaires au montant de 213 815 \$ pour 2013, conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 1er mai 2013 et retrouvés en annexe des présentes comme si au long récit.

Adoptée.

**2013-207 Dépôt du rapport de la trésorière
Situation financière au 31 mars 2013**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du rapport de la trésorière sur la situation financière de la Ville en date du 31 mars 2013.

Adoptée.

**2013-208 Gestion des cours d'eau situés sur le territoire de la municipalité
Responsable obstruction dans les cours d'eau
Désignation d'un représentant**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes désigne monsieur Mathieu Vallée, Éco-conseiller au Service de l'urbanisme et de l'environnement, en remplacement de monsieur Jacques Gagnon, à titre de personne responsable au sens du règlement 172 de la MRC Marguerite-D'Youville régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau.

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes désigne monsieur Mathieu Vallée, Éco-conseiller au Service de l'urbanisme et de l'environnement, en remplacement de monsieur Jacques Gagnon, à titre de personne responsable du Comité de gestion des cours d'eau régionaux de la MRC.

Adoptée.

**2013-209 Loi sur les compétences municipales
Application de l'article 35 et suivants
Adoption des frais inhérents**

Considérant l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q., 2005, c. 6);

Considérant que la Ville désire étendre la compétence de cette personne désignée à l'ensemble des propriétaires de son territoire;

Considérant que la Ville souhaite prévoir la rémunération et les frais admissibles de la personne désignée;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De confirmer la nomination de madame Marie-Pierre Jetté-Lavallée, chef inspectrice à titre de personne désignée, avec tous les pouvoirs prévus aux articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales en remplacement de monsieur Jacques Gagnon;

D'étendre la compétence de cette personne désignée à l'ensemble des propriétaires du territoire de la Ville;

Les honoraires de cette personne désignée sont établis sur la base du tarif joint à la présente résolution comme annexe A;

Les frais admissibles, pouvant au surplus être réclamés par cette personne désignée, sont constitués des coûts réels nécessaires suivants, le cas échéant :

- a) les frais engagés pour la notification des avis de convocation des propriétaires intéressés;
- b) les frais raisonnables entraînés pour l'obtention d'un avis d'un professionnel ou pour la confection de tout matériel ou tout document nécessaire à la résolution de la mécontente;
- c) les frais engagés pour la notification de l'ordonnance émise, le cas échéant.

Adoptée.

**2013-210 Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut numéro MP 2013-05 préparé et rédigé par la division des Ressources humaines en date du 1^{er} mai 2013.

Adoptée.

**2013-211 Assises annuelles 2013 – UMQ
Délégation et autorisation de dépenses**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les personnes suivantes soient autorisées à participer aux Assises annuelles 2013 de l'Union des municipalités du Québec qui se dérouleront du 9 au 11 mai 2013 à Montréal :

- Monsieur le maire Martin Damphousse;
- Madame la conseillère Lyne Beaulieu;
- Messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Bruno Desjarlais et Gaétan Marcil.

Que les frais d'inscription, de voyage, de repas et de séjour réellement encourus soient défrayés par la Ville, sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Méthodes d'intervention du service de sécurité incendie
- Avancement du stationnement incitatif de l'AMT
- Avancement du projet résidentiel Eau Boisé
- Montant des dépenses associées à l'obtention du 4^e fleuron
- Date de dépôt des plans définitif pour la bibliothèque
- Superficie du terrain acquis par la Ville de Varennes de la Fabrique sur la rue Quévillon
- Opportunité de versement de dons à la Fabrique
- Modifications apportées au plan d'urbanisme et au règlement de zonage
- Demande de réinstaurer la nécessité d'obtenir un permis pour la coupe d'arbres
- Concession alimentaire au parc de la commune
- Date d'enlèvement des poteaux sur la rue Sainte-Anne
- Demande de déserte en eau potable en campagne

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 05.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA